Siège Social
Pôle Sportif
7 Rue André Citroën
31130 – BALMA
Contacts 0561 488 337

Pôle Administratif et Financier
47 ter, rue de l'Ancienne Porte
Neuve - 11100 – NARBONNE
Contacts 0468 753 104

ligue@badocc.org
http://www.badocc.org/

Association déclarée
Régie par la loi du 1er Juillet 1901
Affiliée à la FFBaD

SIREN **413 462 854**
Code A.P.E **9312 Z**

Conseil d'Administration 4/20-21

Compte–rendu

Mardi 2 mars 2021

Administrateurs
Présents : Jean-François ANINAT, David ANGELATS, Xavier BOHARD, Gilles CASTILLON, Martine CASTILLON, Florent CHAYET, Alain FABRE, Christophe FAULMANN, Alain GILLE, Adrien MOGLIA, Christian PRIVAT, Fayza ZIOUECHE.
Excusés : Guy BOISOT, Janick KNAEBEL, Alex HEYWANG, Marcel MAUREL.

Salariés :
Présents : Valérie COURTOIS, Xavier DEMANZE, Louis DESPREZ, François DURIER et Roxane VENUTI
Excusés : Valérie BALLESTER, Manu DUBRULLE, Jean-Maurice GASTAL.

Invités :
Présents : Germain BIEVLIET (Responsable C° Emploi/Formation), Nicolas GALTIER (CTN)
Absent : Philippe GIROUD (Référent CPC)

Votants présents : 12/16 administrateurs

Ordre du jour

0. **Approbation du CR –** CA3 du 06/01/2021

1. **COMMUNICATION du PRESIDENT**
   1.1 Emploi en alternance
   1.2 Dispositifs aides comités/clubs
   1.3 Représentation de la ligue au niveau de la Fédération
   1.4 GT – Groupe de Travail « Lobbying »
   1.5 Candidature CROS

2. **Secteur ADMINISTRATIF**
   2.1 Informations décisions du Bureau n°6
   2.2 Membres de commissions – Élections complémentaires

3. **Secteur FINANCIER**
   3.1 Structuration de la commission et fonctionnement
   3.2 Projection résultats 2020 et 2021

4. **Secteur DEVELOPPEMENT**
   Sport pour tous / Nouvelles pratiques
   4.1 Airbadminton en Occitanie

5. **POLE RESSOURCES**
   Communication
   5.1 Point d'information sur les dossiers

6. **Secteur VIE SPORTIVE**
   6.1 Point d'information sur les dossiers

7. **Secteur DEVELOPPEMENT**
   Structuration
   7.1 Point d'information sur les dossiers

SPECIALISTE BADMINTON
SPORTMINEDOR
www.sportminedor.com
contact@sportminedor.com Tél: 04 34 81 65 73 Sportminedor

0- APPROBATION du CR : CA3 du 06/01/2021

VOTE 1 // POUR 11/12 voix ABS 1

Le CR CA 3 du 6 janvier 2021 est adopté à la majorité.

1- COMMUNICATION du PRESIDENT

1.1 Emploi en Alternance

Dans la perspective de la Coupe du Monde de Rugby en 2023, en collaboration avec le Ministère du Travail, le Comité d'Organisation France 2023 et la Fédération Française de Rugby se sont engagés **à recruter, former et embaucher 2023 apprentis, de 18 à 30 ans**. Ceux-ci seront mis à disposition des ligues régionales, des comités départementaux et des clubs de Rugby mais aussi dans toute autre discipline sportive, pendant la durée de leur formation jusqu'en octobre 2023.

L'AFDAS, opérateur de compétences de la Ligue Occitanie de badminton et partenaire de France 2023, chargé d'identifier les structures éligibles et intéressées par cette opération nous a contactés le 4 février dernier.
Structure éligible, la ligue a déposé un dossier pour l'accueil d'un alternant via ce dispositif et sur les modalités suivantes :

- **France 2023** (Comité d'organisation de la Coupe du monde) est l'employeur des 2023 apprentis.
- **CAMPUS 2023** est le Centre de Formation des Apprentis (CFA) qui va former la nouvelle génération des professionnels du sport en France.

Les contrats en alternance
Le contrat en alternance, d'une durée de 30 mois, sera décomposé en deux périodes :
- Un contrat de professionnalisation de fin mars 2021 à août 2021
- Un contrat d'apprentissage de septembre 2021 à octobre 2023

À partir de la signature du premier contrat et pendant une durée de 30 mois, les alternants sont salariés du Comité d'organisation de France 2023 et mis à disposition dans une structure sportive sélectionnée par le comité d'organisation et ses partenaires. France 2023 procède au recrutement des candidats.

L'apprenti est présent 3 jours/semaine au sein de la structure d'accueil et 2 jours/semaine au sein de l'organisme de formation.
L'enseignement se fera en partenariat avec des organismes répartis en Occitanie.

La ligue a choisi de bénéficier de compétences dans les domaines suivants :
- *Développement de la structure : Nouvelles Pratiques / Sport pour tous – Sport Santé*
- *Partenariats et subventions*
- *Organisation d'évènements*

La Ligue a choisi parmi d'accueillir un candidat en cursus niveau Bac+3 : préparation à un Titre à finalité professionnelle « Administrateur / Responsable de structures sportives »

Coût
En contrepartie de cette mise à disposition et pour assurer notre engagement, il nous sera demandé une participation symbolique en fonction du niveau de formation, soit :

- Niveau BAC+3 : 70 € / mois

La mission de tutorat sera confiée à Christian PRIVAT, Responsable du Secteur DEVELOPPEMENT – STRUCTURATION et à François DURIER, Coordonnateur C° BAD et TERRITOIRES.

1.2 Dispositifs aides Comités/Clubs

Rappel est fait sur l'ensemble des dispositifs activés pendant la crise sanitaire regroupant les aides financières dont peuvent bénéficier les clubs et les Comités (diffusion le 25/02 via « la FFBaD vous informe » et retransmis par la Ligue en direct auprès des Clubs et des Comités).
Focus sur les nouvelles aides « Fonds d'urgences » qui ciblent les secteurs d'activité de l'ESS – Économie Sociale et Solidaire.

➲ Sur demande du Président, les secteur ADM ou/et FIN sont chargés de connaître les modalités pour l'obtention du statut juridique ou d'un agrément ESS.

1.3 Représentation de la Ligue au niveau fédéral

Les 2 administrateurs occitans ont été élus le 16 janvier 2021 lors du 1er Conseil exécutif :

- Gilles CASTILLON : Vice-Président Paris 2020 et Membre C° Badminton & Handicap
- Eric CHARNIER : Vice-Président Emploi et Formation

1.4 Groupe de Travail « Lobbying »

La phase lobbying est enclenchée par la constitution du GT « Lobbying » animé par :

- Christophe FAULMANN
- David ANGELATS
- Christian PRIVAT
- Alain FABRE
- Gilles CASTILLON
- Nicolas GALTIER
- François DURIER qui revêt le rôle de coordonnateur entre les différents secteurs d'activité concernés.
- Plus un salarié « technique » selon la nature du dossier à suivre ou des instances à contacter

Le GT a pour mission d'influencer et d'accompagner les porteurs de projets territoriaux et académiques (ANDES, Association des Maires de France, Association des Architectes, Région – Lycée, équipements sportifs adossés, Commune et/ou intercom, etc…).

Pour faire suite à la réunion avec l'ANDES – Association Nationale des Élus en charge du Sport

➲ Mise en lien avec le CPC pour présentation avec les élu.es en responsabilité du sport l'audit fait sur leur département.

1.5 Candidature CROS

Christophe FAULMANN présente sa candidature pour intégrer le futur Conseil d'administration du CROS Occitanie. L'AG se déroulera le 10 avril 2021.

1.6 FFBaD Enquête Clubs

La Fédération a lancé une grande enquête concernant l'impact de la crise sanitaire sur les clubs par les relais régionaux. Cette démarche fédérale a pour but de récolter des éléments factuels sur l'état de santé de nos associations. Les informations recueillies par l'enquête auront pour but de définir et d'orienter les aides que la FFBaD pourra apporter pour cette année 2021.
La Ligue s'occupe des Comités Départementaux qui à leur tour se font relais pour prendre l'attache des clubs de leur territoire sur leur réponse au questionnaire et faire remonter l'impact de la crise sur chaque structure mais aussi sur les pratiques innovantes mises en place.
La Ligue se substitue aussi aux Comités qui n'ont pas les ressources pour contacter rapidement les clubs.
Date de retour attendue au 14 mars.

2- Secteur ADMINISTRATIF

2.1 Informations sur les décisions du Bureau 6

Décision 1 : Calendrier des réunions

La programmation de 2 réunions statutaires de la ligue coïncide avec les Conseils exécutifs de la fédération, ce qui empêche Gilles CASTILLON, Vice-président Développement Ligue et Vice-président JOP 2024 de la Fédération, de participer pleinement à ces réunions.
Les dates du mardi 2 mars pour le CA 4 et du 30 mars pour le Bureau 7 ont été validées.

Décision 2 : Redistribution du Dialogue de Gestion 2020

Baisse de 1.000€ de la subvention Dialogue de Gestion 2020 par rapport à 2019.
Pour rappel sur les 25 650€ reçus en 2019, 20 000€ ont été redistribués aux comités, la ligue conservant 5 650€.
Le Bureau a validé la proposition de répartition suivante sur l'enveloppe 2020, soit 24 650€ :

- Comités : 19 650€
- Ligue : 5 000€
- Soit -350€ sur l'enveloppe comités et -650€ sur l'enveloppe ligue.

Décision 3 : Aide exceptionnelle Comités Lot et Tarn et Garonne

Proposition du Président et du Trésorier Général de compenser la subvention ANS non touchée par les comités Lot et Tarn et Garonne pour cause de dates de fin d'actions non conformes au dossier.
Suite à débat, il a été voté une aide exceptionnelle de 800€ dans le cadre de l'aide de la ligue aux comités en raison de la complexité du montage du dossier et malgré la non-participation des dits-comités à l'aide proposée par la Ligue pour le montage de ces dossiers.

2.2 Membres de commissions : Élections complémentaires

Candidatures :

Présentation des candidats aux diverses commissions avant de passer aux votes

- **Vincent BOUREZ** : Responsable C° ICR
  Vote : POUR 11 **ABS** 1
  Élection à la majorité de Vincent BOUREZ en tant que responsable de la C° ICR du secteur VIE SPORTIVE/Compétitions adultes.

- **Gilles CASTILLON** : Responsable C° Equipements et responsable C° Sport en Entreprise
  Vote : POUR 12/12
  Élection à l'unanimité de Gilles CASTILLON en tant que responsable de la C° Équipements du POLE RESSOURCES et responsable de la C° Sport en Entreprise du secteur VIE SPORTIVE/Compétitions adultes.

- **Christophe COMBRIÉ** : Membre C° Bad et Territoires
  Vote : CONTRE 11 **ABS** 1
  La candidature de Christophe COMBRIÉ en tant que membre de la C° Bad et Territoires du secteur DEVELOPPEMENT/Structuration est rejetée à la majorité.

- **Marcel MAUREL :** Responsable C° Handibad : Secteur DEVELOPPEMENT/Sport pour Tous et prévention et responsable C° Handibad : Secteur VIE SPORTIVE/Compétitions adultes
  Vote : POUR 12/12
  Élection à l'unanimité de Marcel MAUREL en tant que responsable de la C° Handibad du secteur DEVELOPPEMENT/Sport pour tous et prévention et responsable de la C° Handibad du secteur VIE SPORTIVE/ Compétitions adultes.

3- Secteur FINANCIER

3.1 Structuration de la C° des Finances et Fonctionnement

Elyane CANAL et Patrice MALVAULT sont membres de la C° des Finances avec le Trésorier général.

Ils ont en charge l'aide à la préparation des budgets prévisionnels par secteur ainsi que la refonte de l'analytique.

3.2 Projection des résultats 2020 et 2021

Résultat 2020 : communication à la fin du mois de mars.
Projection 2021 : bilan des impacts de la crise sanitaire ; baisse de 34.7% de licencié.es soit -97 000€ proratisés 4/12ème sur 2020 : -32 000€ et 8/12ème sur 2021 : -65 000€
Vigilance ++ à observer pour 2021 et 2022 si la licenciation à la rentrée 2021 s'annonçait également à la baisse.
Versement du complément de la part du timbre comité prévu au 12 mars 2021, le solde sera versé en fin de saison.

4- Secteur DEVELOPPEMENT

SPORT POUR TOUS/NOUVELLES PRATIQUES

4.1 Airbadminton en Occitanie *(Départ de Adrien MOGLIA et Alain GILLE avant le Vote 3)*

Deuxième édition du **CA4_Projet AirBad 2021.pdf** en Occitanie présentée par Gilles CASTILLON et Nicolas GALTIER.
La Ligue lance une campagne promotionnelle d'Airbad sur la région. L'objectif est d'offrir une alternative de jeu liée à la discipline en attendant la réouverture des gymnases.
Cette même alternative peut également s'envisager comme une animation estivale pour le club.
La C° régionale en charge des Equipements questionne actuellement (date butoir au 4 mars) l'ensemble des clubs afin d'évaluer les différents besoins sur leurs souhaits :

- à se lancer dans cette nouvelle pratique ?
- à investir dans des kits Airbad ? et à quel coût ?
- à louer ces kits et à quel tarif ?
- sur les quantités envisagées ?

Après présentation et échanges sur les différents scenarii liés au montage de la demande de subvention leurs aspects positifs/négatifs, les membres du CA sont amené.es à se prononcer sur la poursuite du projet :

Vote 3 // POUR 9 **CONTRE** 1

A la majorité, les membres du CA sont favorables à la poursuite du projet AIRBADMINTON en Occitanie.

---

5. POLE RESSOURCES

COMMUNICATION

5.1 Point d'information sur les dossiers

- Importance est soulignée d'informer Louis DESPREZ des besoins en communication de chaque secteur ainsi que lister les ajouts et suppressions à apporter au site web.
- la volonté de faire monter en compétences le réseau COM des structures sportives en Occitanie en apportant une uniformité sur les outils nécessaires à la conception (réalisation d'affiches…) et la diffusion par le biais de formations à des outils simples et gratuits. Le format le plus adapté est à travailler.
- Nouvel outil « la Flash news » : sert à mettre un focus sur un point d'actualité en particulier. Pour ce faire, transférer à Louis le cahier des charges des informations à diffuser.

Objectif : un seul cadre de diffusion de la communication propre et en adéquation RGPD.

6. Secteur VIE SPORTIVE

6.1 Point d'information sur les dossiers

- ICR : La commission prépare la saison 2021/2022. Elle est en attente de la position de la fédération sur la saison 2020/2021, 2ème saison blanche ou autre solution.

Le CA aura à se prononcer sur la proposition que formulera la commission ICR suite à la décision fédérale.
- CLOT : Un arbitre s'est porté candidat pour le passage d'examen d'arbitre fédéral accrédité qui aura lieu sur le championnat de France Jeunes.
Deux Juges-arbitres sont en attente de passage de l'examen de JA fédéral accrédité, examen déjà reporté 2 fois pour cause de COVID 19.
Trois juges de ligne de la ligue ont été sélectionnés pour officier sur les « Orléans Masters ».
- Jeunes : Toutes les compétitions Jeunes sont toujours suspendues. Trois scénarii ont été élaborés par la fédération en fonction de la date de reprise de la compétition. Suivant cette date notre championnat Jeunes ne sera peut-être pas qualificatif pour le France Jeunes. Des ajustements au règlement du championnat régional seront soumis à la validation du CA.
- Dispositifs Avenir inter régional et national : Ces dispositifs sont annulés pour cette saison et remplacés par un rassemblement national qui concernera les catégories d'âge de Poussins 2 à Minimes 1 sur sélection effectuée par le responsable Jeunes régional.
- Stages d'immersion en Pôle espoir : 3 stages sont prévus, 2 sur Talence et 1 sur Aix en Provence.
- Le kiné des équipes de France Parabad et de la ligue Occitanie Sébastien REIG sera en déplacement sur l'Open de Dubaï début avril.

7. Secteur DEVELOPPEMENT

7.1 Point d'information sur les dossiers

UNSS : Une convention a été signée avec l'académie de Montpellier, celle avec l'académie de Toulouse est en préparation.
Développement : Des contacts ont été pris avec plusieurs municipalités intéressées par la création d'un club. Des animations seront prévues pour accompagner ces créations.

Le Président lève la séance à 21h30.

Christophe FAULMANN Président	Jean-François ANINAT Secrétaire général